

Sujet : [INTERNET] Enquête publique / utilisation du DP pour la création d'une canalisation de l'IMEV

De : > info (par Internet) <info@aspona.org>

Date : 16/06/2021 10:16

Pour : "ddtm-sm@alpes-maritimes.gouv.fr" <ddtm-sm@alpes-maritimes.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'ASPONA , dans lesquelles sont détaillées toutes les raisons, pour lesquelles nous considérons que **le projet devrait être revu au profit d'une installation beaucoup plus modeste en termes de volumes d'eau à prélever uniquement ciblée sur les activités de recherche et être accompagné d'une installation performante de traitement des rejets de laboratoire et des aquariums** en application du principe de précaution

Cordialement,

Frédérique LORENZI
Présidente



Association pour la sauvegarde de la nature et des sites de Roquebrune Cap Martin, Menton et environs

BP 17, 06501 Menton Cedex

info@aspona.org

www.aspona.org

— Pièces jointes : —

Consultation Villefranche juin 2021.pdf

254 Ko